

Société Civile pour le Développement d'une Agriculture Durable en Ile de France

Lettre d'information n°4

Juillet 2013

1°) ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 7 AVRIL 2013:

En voici un rapide résumé sur les points essentiels.

Étaient présents 118 associés, 185 associés représentés, soit 302 associés sur un total de 1159.

Ce fut donc juste et nous avons craint un temps de ne pas atteindre le quorum pour délibérer (1/4 des associés présents ou représentés soit 290).

Je commence ce compte-rendu par une demande insistante pour l'année prochaine :

« <u>Si vous ne venez pas à l'AG pensez à renvoyer vos pouvoirs pour que l'AG puisse se réunir et délibérer!</u> »

- Rapport d'activité, bilan, comptes et prévisionnels furent approuvés à l'unanimité.
- Le conseil de gérance a été reconduit à l'identique, de même que les 2 gérants.
- Quelques demandes de cession et d'acquisition ont été agréées.
- Les motions ont toutes été approuvées à l'unanimité moins quelques voix, dont le détail suit :
- 1ère: Loi Grand Paris; unanimité moins 3 non, 6 abstention, 2 npppy (ne prend pas part au vote).
- 2ème: ZPNAF; unanimité moins 3 non, 3 abstention, 3 npppv.
- 3ème : Campus Paris-Saclay ; unanimité moins 1 non, 3 abstention, 4 npppv.
- 4ème: TCSP et CD 36; unanimité moins 1 non, 8 abstention, 2 npppv.
- 5^{ème}: SDRIF; unanimité moins 1 non, 2 abstention, 4 npppv.
- 6ème: NDDL; unanimité moins 1 non, 5 abstention, 11 npppv.
- Le débat final n'eut pas le temps de se dérouler car entre le retard pris au début pour attendre les derniers et obtenir le quorum, puis les votes sur l'ensemble des points, l'horaire tardif ne le permit pas.

2°) ACTUALITES SUR LE PLATEAU:

- Expropriation partielle (à cause du TCSP et de la transformation du CD 36 en voie rapide) : Au dernier moment tout se déclenche.

Le 13 juillet nous avons reçu une proposition d'indemnisation par le CG 91. Malgré la manipulation qui consiste à envoyer un courrier à cette période, en imposant un délai d'un mois pour renvoyer tout un mémoire si on n'est pas d'accord, nous allons mettre toute notre énergie pour contester cette proposition car le CG s'appuie sur un prix au m² inférieur à celui auquel nous avons acheté les parcelles en 2005!

Difficile de trouver un avocat en catastrophe (surtout quand on ne peut pas le payer, comme nous), heureusement les agriculteurs ont déjà pris leurs vacances et sont rentrés en vue des moissons. Nous sommes de nombreux propriétaires mais aussi d'exploitants locataires à être touchés et donc une réaction collective, que nous souhaitions, est déjà en train de s'organiser, et nous nous y impliquons.

Vous pouvez donc apprécier à sa juste valeur tout l'intérêt que le CG 91 porte à l'agriculture du plateau de Saclay, tant à travers la procédure employée (visant à rendre toute discussion impossible) qu'au montant de l'indemnisation proposée. Signalons que le STIF (qui est loin d'être un allié de l'agriculture) propose sur le plateau, sur Orsay, 5 fois plus du m² que le CG 91!

- ZPNAF (Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière) du Plateau :

La carte n'a toujours pas été approuvée par le gouvernement.

- Aménagement du Campus Paris-Saclay:

Les constructions se poursuivent.

- SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Ile de France) :

L'enquête publique est terminée, la version définitive sera présentée en septembre et il sera soumis au vote du Conseil Régional en décembre prochain.

Société Civile pour le Développement d'une Agriculture Durable en Ile de France

41 rue du Dr Kurzenne – 78350 JOUY-EN-JOSAS http://terresfertiles-idf.org – infos@terresfertiles-idf.org

3°) ACTIONS DU TRIMESTRE PRECEDENT :

- Participation aux réunions de la COSTIF (COordination pour la Solidarité des Territoires d'Île de France, site : http://costif-gp.blogspot.fr),
- Participation à la chaîne humaine à Notre Dame des Landes le 11 mai contre le projet d'Ayraultport, tout autour du terrain exproprié. Ce fut une belle réussite.

4°) REFLEXION:

Lors des quelques minutes d'échanges en fin d'AG, Manu Vandame avait ébauché un avis sur sa reconversion vers le bio. Il nous a semblé important de lui donner la parole dans cette lettre n°4.

Dans la suite de la réflexion globale que nous souhaitons mener sur l'agriculture actuelle, il est important aussi de connaître les expériences concrètes. Voici quelques informations recueillies au près de Manu Vandame, pour vous aider à mieux percevoir les enjeux d'une reconversion vers le bio, à travers l'exemple, accompli par Manu et Cristiana dans leur exploitation ces derniers mois.

Vous lirez combien il est parfois difficile de confronter à la réalité climatique et économique un beau projet.

Nous le savons tous, le bio c'est beaucoup plus technique et très dépendant de la météo, mais ce que nous savons moins c'est que cela demande énormément plus de temps de travail, ainsi que des investissements annexes guère pris en compte par les aides financières qui visent surtout à pallier à la perte de rentabilité temporaire.

Commencons d'abord par l'aspect technique :

Si pour les semailles, le bio ne prend pas plus longtemps qu'en conventionnel, et pour la récolte à peine un peu plus, par contre il y a deux actions qui demandent beaucoup plus de travail : la fertilisation des terres et le désherbage et pour cette dernière une réalisation plus aléatoire en raison des conditions climatiques.

- Pour répartir l'engrais nécessaire, pour une surface type de 30 ha, en conventionnel il faut 5 heures, alors qu'en bio l'épandage de lisier peut prendre jusqu'à 10 jours ; non pas tant pour l'épandage luimême qu'en raison du temps d'approvisionnement car le volume plus important nécessite plusieurs aller-retours de bennes jusqu'à Viltain.

Si le choix était fait, en bio, de fientes de poules, venant de Bretagne, il serait possible de faire 30 ha en une journée, mais l'apport serait alors moins riche en azote et nul en potasse, en plus de l'inconvénient d'un approvisionnement lointain, donc d'un coût supplémentaire et avec le paradoxe de créer plus de GES.

- Le désherbage est également très différent entre culture conventionnelle et bio. Pour la même parcelle type de 30 ha, en conventionnel un passage de pulvérisateur qui tue tout (à la limite 2) est nécessaire et demande 1heure/passage.

En bio ce sont 2 à 3 jours qui sont nécessaires pour chaque passage pour la même surface, et à cette époque (juin) il a déjà fallu 3 passages de bineuse. La bineuse est également une nouvelle machine qu'il a fallu acheter.

Le climat influe de manière importante pour d'autres raisons :

En bio il faut passer plus souvent cette bineuse que le pulvérisateur en conventionnel, or il faut une terre ressuyée pour passer l'engin.

Le calcul de la fenêtre météo propice pour le binage devient alors une préoccupation permanente, alors qu'en conventionnel l'activité se réduit à un passage plus rapide donc plus facile à passer entre 2 périodes de pluie.

Dans un contexte de pluies incessantes et de froid, le maïs pousse plus lentement et les mauvaises herbes poussent alors plus vite que le maïs, or si la bineuse enlève les mauvaises herbes entre les rangs de maïs, ce n'est que la croissance rapide du maïs qui lui permet de ne pas être étouffé par les mauvaises herbes qui se développent au sein du rang de plantation, que la bineuse ne peut arracher.

Cette année le maïs planté début mai peine à sortir et se trouve d'autant plus ralenti dans sa croissance que les mauvaises herbes ont poussé plus vite.

Cette année pluies et froid ont ralenti la pousse des féveroles plantées en mars et ont rendu très aléatoire les espoirs mis sur le soja planté fin mai.

D'autres contraintes techniques pèsent indirectement sur le bio :

La rotation des cultures sur une même parcelle n'est pas non plus la même entre conventionnel et bio : En conventionnel le blé revient tous les 2 ans en alternance avec une autre plante : blé-maïs-blé-colza-blé-féverole-blé etc.., alors qu'en bio le blé ne revient que tous les 3 à 4 ans, or la rentabilité des plantes en alternance n'est pas la même que celle du blé et donc le revenu pour l'exploitant baisse.

Une alternative en bio consiste à semer une luzerne (plante ayant un haut pouvoir fertilisant des sols), elle ne demande pas de travail, la récolte est assurée par une entreprise spécialisée qui a refusé de venir jusqu'à présent sur le plateau en raison des embouteillages (basée à Orléans, elle s'arrête avant la vallée de l'Yvette).

- Enfin des coûts spécifiques s'ajoutent :
- Le stockage des grains nécessite également des silos spécifiques, or la coopérative du plateau ne prend pas le bio, donc pour la ferme Vandame il a fallu investir 120.000 € dans 3 nouveaux silos.
- La lutte contre les prédateurs. Elle peut s'avérer être une gageure, car les corneilles apprécient également beaucoup plus les grains bio que les conventionnels (elles ont bon goût !!). L'absence de pesticides dans le bio amène les corneilles à délaisser les grains du conventionnel ailleurs pour se jeter sur le bio.

Pour les effrayer il a fallu acheter des fusées crépitantes et détonantes, placer des canons provoquant des détonations dans les champs, mais elles s'y habituent vite, il faut donc les déplacer tous les 3 jours, en changer les rythmes fréquemment et en plus ajouter une présence humaine.

Par contre le voisinage humain lui ne s'y habitue pas il faut donc l'arrêter le week-end (autre contrainte de l'agriculture périurbaine).

Quant aux corneilles, elles apprennent vite et déguerpissent dès que la guetteuse en vol repère le pickup, et avertit ses congénères qui picorent au sol, pour se réinstaller aussitôt après son passage.

Cette année les corneilles ont causé la perte de 10% de la récolte, soit 16.000 €, coût auquel il faut ajouter les 2 pick-up qui ont effectué 5.000 kms sur le plateau au total pour toutes les manœuvres d'effarouchement des corneilles.

- Le plus grand nombre de passages d'engins pour le bio et les pick-up pour effrayer les corneilles ont lourdement grevé le poste carburant également qui a doublé pour la ferme.
- Des journées sans compter et même l'emploi d'1/2 temps supplémentaire.
- ❖ Au total la ferme Vandame cultivait 52 ha en bio l'an dernier et a ajouté cette année la conversion en bio des 30 ha. Les 155 ha restant, seront convertis plus tard quand Cristiana et Emmanuel auront pris de l'assurance sur la culture biologique.

Il faut savoir que malgré les aides temporaires pour la reconversion vers le bio, la perte financière est malheureusement déjà importante en juin 2013.

De plus, la surcharge de travail de Manu et Cristiana allait au-delà du supportable pour réussir.

Or une exploitation agricole c'est aussi une famille, et donc une aventure humaine comme une reconversion doit aussi respecter le bien-être et l'équilibre à la fois de chacun et de tous.

Quel serait d'ailleurs le sens d'aller vers le bio pour créer du mieux-être pour les autres et d'une manière plus large pour la planète, si, en le faisant à tout prix, les premiers porteurs de ce changement devaient y engloutir le sens de leurs choix fondamentaux tant personnels que familiaux ?

Rappelons quand même que la ferme Vandame a développé avec une belle énergie l'aventure du fournil depuis 2-3 ans. Celle-ci réussit bien en ce moment, mais nécessite encore des investissements, et la ferme ne peut poursuivre trop de transformations coûteuses simultanément.

Espérons donc que dans un contexte économique plus favorable, tant économique pour l'entreprise, qu'avec un soutien plus engagé des pouvoirs publics nationaux et européens, la reprise de cette réorientation vers le bio soit possible à nouveau dans quelques années, peut-être par tranches successives.

Encore faudrait-il que le mode d'allocation de la PAC européenne évolue, car il favorise actuellement le statu quo conventionnel et les grandes surfaces céréalières, plus qu'il n'aide ceux qui réorientent leur activité ou la diversifient et ont des surfaces plus modérées. Peut-être d'autres modes d'aide financière à l'agriculture émergeront-ils par exemple en corrélant plutôt les aides inversement à la surface, ainsi qu'au prix du blé de manière à soutenir plus efficacement la diversification dont le bio a aussi besoin pour s'installer économiquement durablement ?